



REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 29 janvier 2025

**Délibération n°2025-04 : Renouvellement de la convention relative assistance retraite proposée par le CIG**

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 29 janvier, le Conseil Municipal de la Commune de Vauhallan, légalement convoqué le vendredi 24 janvier, s'est assemblé en salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Bernard GLEIZE, Maire de Vauhallan.

Nombre de conseillers :	Exercice : 19	Présents : 12	Votants : 15
Présents :	Bernard GLEIZE, Pascal NAWROCKI, Vincent PAIN, Geneviève SHATER, Alain SCHMITT, Taoues COLL, Guy HALGAND, Lina LEMARIE, Olivier MUSY, Edwige BONNEFOY, Marianne PERDRIJAT, Hélène MORONVALLE		
Représentés :	Mme Dominique DUMAS donne pouvoir à M. NAWROCKI, Nicolas RICHARD, donne pouvoir à M. le Maire, Marie MAERTENS donne pouvoir à Mme BONNEFOY,		
Absents :	Bénédicte ALLENET, Eric MORISSET, Fabrice NOURY Marie GALANO		
Secrétaire :	Lina LEMARIE		

Vu le Code général des collectivités territoriale,

Vu le projet de convention ci-annexé,

Considérant que le centre interdépartemental de gestion de la Grande Couronne, dont dépend la commune de Vauhallan, propose un service d'assistance pour la préparation des dossiers de part à la retraite des agents titulaires,

Considérant que la précédente convention est arrivée à échéance en octobre 2024,

Considérant l'intérêt pour les agents de bénéficier de cette expertise et donc de renouveler cette convention,

Sur présentation du rapport de M. le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

Article 1 : approuve la convention relative à l'établissement des dossiers CNRACL par le centre de gestion et autorise M. le Maire à la signer,

Article 2 : précise que la dépense correspondante est prévue au budget communal.



Bernard GLEIZE,

Maire de Vauhellan